

1.22 Niveau de vie et pauvreté par catégorie de communes

Au niveau local, les statistiques sur la pauvreté et les niveaux de vie sont calculées à partir du dispositif Filosofi pour disposer de données suffisamment précises. Cette source diffère de la source ERFS qui fait référence pour le calcul des statistiques nationales ► [sources](#).

En 2021, la moitié de la population de la France métropolitaine, la Martinique et La Réunion a un **niveau de vie** annuel supérieur à 23 000 euros et 15,3 % est **pauvre** d'après le dispositif Fichier localisé social et fiscal ► [figure 1](#). Les disparités de niveau de vie et de pauvreté varient selon l'éloignement par rapport au centre de l'**aire d'attraction des villes** et selon la taille de cette aire.

Les niveaux de vie **médians** sont plus faibles dans les **pôles** que dans les **couronnes** et, au sein des pôles, plus bas dans les communes-centres que dans les autres communes, sauf dans l'aire d'attraction de Paris. Pour chacune de ces catégories de communes, ils sont plus élevés dans les plus grandes aires d'attraction. Les niveaux de vie médians sont les plus élevés dans la commune de Paris (29 730 euros).

Les inégalités de niveau de vie augmentent avec la taille de l'aire. Elles sont les plus fortes dans les pôles, en particulier dans les communes-centres : le 1^{er} **décile** de niveau de vie y est le plus bas de toutes les catégories de communes. Ainsi, 19,4 % des personnes vivant dans un pôle sont pauvres, contre 10,7 % dans les couronnes. Quelle que soit la taille de l'aire, le **taux de pauvreté** est bien plus élevé dans le pôle que dans la couronne (jusqu'à deux fois

plus dans les aires de plus de 50 000 habitants). La pauvreté est particulièrement élevée dans les communes-centres, où un habitant sur cinq est pauvre. L'**intensité de la pauvreté** y est également plus forte que dans les autres catégories de communes. Dans les aires de moins de 50 000 habitants, la population des pôles est moins pauvre que dans les plus grands pôles (sauf Paris) et les différences de taux de pauvreté entre pôles et couronnes y sont moindres.

Les niveaux de vie médians varient sensiblement d'une aire d'attraction à l'autre selon leur localisation. Ils sont les plus élevés dans les aires qui bordent la Suisse, où travaillent de nombreux frontaliers (32 620 euros dans l'aire de Morteau et 32 570 euros dans la partie française de l'aire de Genève - Annemasse) ► [figure 2](#). À l'inverse, les niveaux de vie médians les plus faibles sont dans les départements d'outre-mer et dans les aires de la région Hauts-de-France, notamment celles de Bohain-en-Vermandois, Bruay-la-Buissière, et Fourmies. Les différences sont également notables en matière de pauvreté. Le taux de pauvreté est inférieur à 6 % dans les aires de Morteau dans le Doubs et de Cugand en Vendée, mais dépasse 30 % dans l'aire de Bohain-en-Vermandois, dans deux des trois aires de la Martinique et dans toutes celles de La Réunion.

Hors aires d'attraction des villes, le niveau de vie médian, le **rapport interdécile D9/D1**, le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté sont plus faibles qu'au niveau national. Pour la pauvreté et l'intensité de la pauvreté, ces territoires sont dans des situations intermédiaires entre les pôles et les couronnes. ●

► Sources

Filosofi, ERFS : voir annexe Sources et méthodes.

► Définitions

Le **taux de pauvreté** correspond au pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine, même si le dispositif Filosofi couvre aussi La Réunion et la Martinique.

Niveau de vie, pauvreté monétaire, aires d'attraction des villes, médiane, pôles, couronnes, décile, intensité de la pauvreté, rapport interdécile D9/D1 : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

- « Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2021 », Insee Résultats, janvier 2024.
- « Un niveau de vie et des disparités de revenus plus élevés en Île-de-France et dans les communes denses », Insee Focus n° 196, juin 2020.

► 1. Niveau de vie et pauvreté en 2021 selon la catégorie de communes et la taille des aires d'attraction des villes

Territoire	Niveau de vie annuel (en euros)			Indicateurs d'inégalités et de pauvreté			
	1 ^{er} décile (D1)	Médian (D9)	9 ^e décile (D9)	Rapport interdécile D9/D1	Taux de pauvreté (en %)	Répartition de la population pauvre (en %)	Intensité de la pauvreté (en %)
Aire de Paris							
Pôles, dont :	11 120	24 870	51 750	4,7	17,3	18,0	24,0
Commune-centre	11 240	29 730	71 610	6,4	15,6	3,1	27,5
Autres communes en pôle	11 100	24 070	47 300	4,3	17,7	14,9	23,3
Couronnes	13 950	25 600	42 890	3,1	9,8	2,5	20,2
Aires de 700 000 habitants ou plus (hors Paris)							
Pôles, dont :	10 860	22 730	42 780	3,9	19,4	12,5	22,4
Commune-centre	10 220	22 130	43 600	4,3	22,1	7,1	23,5
Autres communes en pôle	11 570	23 260	42 030	3,6	16,7	5,4	21,1
Couronnes	14 050	25 240	43 630	3,1	9,5	6,3	19,3
Aires de 700 000 à moins de 700 000 habitants							
Pôles, dont :	10 590	21 230	39 270	3,7	21,3	14,4	21,9
Commune-centre	10 150	20 630	38 970	3,8	23,6	10,3	22,5
Autres communes en pôle	11 560	22 270	39 770	3,4	17,2	4,1	20,5
Couronnes	13 390	23 820	39 640	3,0	11,2	9,3	19,3
Aires de 50 000 à moins de 200 000 habitants							
Pôles, dont :	10 600	20 460	36 570	3,4	22,2	10,5	21,0
Commune-centre	10 510	20 390	36 710	3,5	22,7	9,0	21,1
Autres communes en pôle	11 140	20 840	35 890	3,2	19,7	1,5	19,9
Couronnes	13 530	23 070	37 140	2,7	10,9	8,0	18,2
Aire de moins de 50 000 habitants							
Pôles, dont :	11 460	21 040	35 660	3,1	18,1	7,5	19,7
Commune-centre	11 340	20 870	35 390	3,1	18,7	6,8	19,7
Autres communes en pôle	12 440	22 110	37 370	3,0	14,2	0,8	19,2
Couronnes	13 050	22 340	36 020	2,8	12,2	4,6	18,9
Pôles, dont :	10 910	22 280	43 300	4,0	19,4	62,9	22,1
Commune-centre	10 580	21 450	42 320	4,0	21,1	36,3	22,1
Autres communes en pôle	11 320	23 270	44 220	3,9	17,4	26,6	22,0
Couronnes	13 560	23 840	39 810	2,9	10,7	30,7	19,0
Communes hors attraction des pôles	12 220	21 700	35 870	2,9	14,9	6,4	19,7
Ensemble	11 960	23 000	41 180	3,4	15,3	100,0	20,9

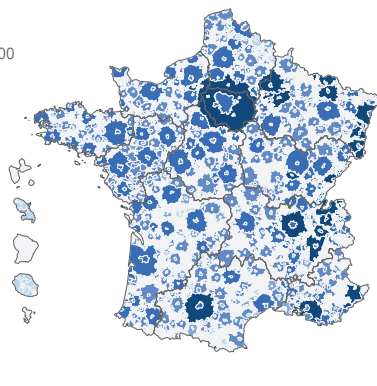
Note : Le seuil de pauvreté est calculé à partir du niveau de vie médian métropolitain.

Lecture : Dans l'aire d'attraction de Paris, la moitié de la population vivant dans le pôle a un niveau de vie annuel supérieur à 24 870 euros (médiane).

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion, personnes appartenant à des ménages fiscaux vivant dans un logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

► 2. Niveau de vie annuel médian par catégorie de communes en 2021



© IGN-Insee 2024

Note : Sur les territoires hors attraction des villes, la médiane de niveau de vie est la médiane départementale des communes hors attraction.

Lecture : Dans le pôle de Rennes, le niveau de vie annuel médian est compris entre 23 000 et 25 000 euros.

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion, personnes appartenant à des ménages fiscaux vivant dans un logement ordinaire dont le revenu disponible est positif ou nul.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.